

### **1 – MODALITE DE REPARTITION DU REVERSEMENT ENTRE LA CDC ET LES COMMUNES : FPIC**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la répartition de l'attribution du FPIC pour l'année 2016. C'est une répartition dérogatoire au droit commun qui maintien un montant constant pour toutes les communes.

### **2 – LANCEMENT D'UN MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE "AMENAGEMENT D'UN PARKING"**

Le Conseil Municipal à l'unanimité, passe une lettre commande avec mission d'assistance auprès de SYNERGO, décide d'adopter le dossier de consultation pour l'aménagement d'un parking avec un lot - VRD et un lot - Espaces Verts.

### **3- DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX D'URGENCE SUR VOIRIE COMMUNALE-DEPARTEMENT**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite le Conseil Départemental au titre du Fond Départemental de péréquation de la taxe additionnelle pour le financement des travaux sur la voie communale – Rue de Puyravault

### **4- REALISATION D'UN PRET DESTINE A FINANCER LES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS D'UN PARKING AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de la réalisation d'un prêt de 100 000 € pour l'aménagement d'un parking. La proposition de la Caisse d'Epargne sur 7 ans à 0.56% est retenue.

### **5- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ECOLE ELEMENTAIRE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue une subvention exceptionnelle de 56 € à la coopérative de l'école élémentaire.

### **6- TARIFS LOCATION SALLES MUNICIPALES 2017**

Le Conseil Municipal, par 14 pour et 2 contres, décide d'augmenter de 2% l'ensemble des tarifs de locations des salles municipales.

### **7- TARIFS CONCESSION CIMETIERE COMMUNAL 2017**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, maintien pour 2017 les tarifs antérieurs.

### **8- TARIFS CONCESSION COLUMBARIUM 2017**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, maintien pour 2017 les tarifs antérieurs.

### **9- FIXATION DES DEPENSES A IMPUTER AU COMPTE 6232 – "FETES ET CEREMONIES"**

Le Conseil Municipal, malgré son indignation devant la demande faite aux collectivités de délibérer sur les dépenses du compte 6232 – Fêtes et Cérémonies, à l'unanimité accepte la liste établie pour l'année en cours et les années à venir.

### **10- CREATION D'UNE PLATEFORME ENTRE LA MAIRIE ET L'EGLISE RD114**

Le Conseil Municipal, par 1 contre, 2 abstentions et 13 pour, émet un avis favorable à un aménagement de sécurité sur la RD114 entre l'Eglise et la Mairie.

Affiché le 7 septembre 2016

Le Maire,  
Jean GORIOUX